

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 29 juin (29/06/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 23 juin, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,
M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoint**,
Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Monsieur Franck BOUSQUET), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur MOUILLERAC est nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE – JEUNESSE ET SPORT

15 – 29 juin 2021

15. Convention pour la fourniture de données à caractère personnel dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire

Rapporteur : Madame GAYET.

Vu le code de l'éducation, l'article R131-10-3,

Vu la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,

Considérant que les données communiquées sont les suivantes :

Données relatives à l'enfant : nom, prénom, date de naissance et sexe.

Données relatives à l'identité de l'allocataire : nom, prénom, adresse.

Considérant que la signature de la convention permettra l'accès aux données sociales CAF de Tarn et Garonne pour les enfants soumis à l'obligation scolaire de la commune de Moissac.

AR PREFECTURE

082-218201127-20210629-CM20210629_15-DE
Regu le 02/07/2021

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les termes de la convention pour la fourniture de données à caractère personnel dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, telle que proposée par la CAF.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de fourniture de données à caractère personnel dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire entre la commune de Moissac et la CAF de Tarn et Garonne.

Pour copie conforme

Moissac le 30 juin 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :